

Perceptions des maraîchers certifiés de la Certification Biologique par Système Participatif de Garantie (BioSPG) dans les communes du Grand Ouaga/Burkina Faso

Néssan Bamissa BARRO

Attaché de recherche à l'IRSAT/CNRST/BURKINA FASO

bnessan@yahoo.fr

Paul ILBOUDO

Enseignant chercheur au Centre Universitaire de Dori/BURKINA FASO

ilboudopaul89@gmail.com

Ramané KABORE

Professeur titulaire à l'Université Joseph KI-ZERBO/BURKINA FASO

ramaneka@hotmail.com

Résumé

Au Burkina Faso, les questions de certification biologique rencontrent de plus en plus l'assentiment de nombreux producteurs maraîchers engagés dans la production biologique. La Certification Biologique par Système Participatif de Garantie (BioSPG) promue par le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) et opérationnelle depuis 2015 est une des premières certifications vivantes dans la sous-région ouest africaine. Cela fait plus de 10 ans que plusieurs maraîchers des communes du Grand Ouaga ont obtenu cette certification et s'adonnent à la production biologique certifiée. Cependant, peu de données sont disponibles sur les perceptions sociales que les producteurs ont de cette certification. Cette recherche se fixe pour objectif de fournir des données d'analyse sur les perceptions que les maraîchers ont de cette innovation. À travers une enquête qualitative auprès de 68 producteurs maraîchers certifiés et des personnes ressources, il ressort que les perceptions liées à cette innovation occupent une place importante dans l'adoption du maraîchage biologique. Le choix des maraîchers certifiés de se maintenir dans la production biologique est lié aux différentes perceptions positives notamment le fait que cette innovation soit considérée comme une preuve de la pratique du maraîchage biologique, un outil d'assurance et de marketing, un outil de développement local participatif qui contribue à la visibilité internationale du pays.

Mots-clés : Certification BioSPG ; Perceptions, ; Maraîchage biologique ; Burkina Faso.

Abstract

In Burkina Faso, issues relating to organic certification are increasingly gaining acceptance among many market gardeners involved in organic production.

Participatory Guarantee System Organic Certification (BioSPG) promoted by the National Council for Organic Agriculture (CNABio) and operational since 2015 is one of the first living certifications in the West African sub-region. For more than 10 years, several market gardeners in the municipalities of Greater Ouaga have obtained this certification and are engaged in certified organic production. However, little data is available on the social perceptions that producers have of this certification. This research aims to provide analytical data on the perceptions that market gardeners have of this innovation. Through a qualitative survey of 68 certified market gardeners and resource persons, it appears that perceptions play an important role in the adoption of this innovation. The choice of certified market gardeners to continue The choice of certified market gardeners to continue organic production is linked to various positive perceptions, in particular the fact that this innovation is considered proof of the practice of organic market gardening, a tool for insurance and marketing, a tool for participatory local development, and one that contributes to the country's international visibility.

Keywords : Certification BioSPG ; Perceptions ; Organic market gardening; Burkina Faso.

Introduction

L'agriculture biologique est restée pendant longtemps non réglementée. Elle était beaucoup plus un mouvement porté par les environnementalistes, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les associations de la société civile qui ont beaucoup lutté pour avoir une réglementation au niveau de cette agriculture. C'est à partir des années 1980 que les premiers standards pour la certification ont été élaborés. La certification des produits d'origine agricole commence à prendre de l'ampleur dans le monde avec différents types de processus. C'est en ce moment que les acteurs ont commencé à appliquer la certification tierce partie qui devient d'ailleurs la plus dominante à l'époque. Il s'agit selon I. Nacambo (2020, p.12) « d'un système de garantie établi sur la base d'un contrôle du produit confié à un organisme de certification indépendant du producteur ou de l'acheteur ». Mais ce type de certification tierce partie va très vite connaître des difficultés. Elle est coûteuse, moins mouvementée et moins interactive (S. Lemeilleur, 2019, p.48). I. Nacambo (2020, p.14) souligne aussi son manque d'adaptation aux producteurs locaux. En outre, elle se caractérise par une forte bureaucratie avec une suspicion élevée sur l'éthique des auditeurs. On note aussi une absence de cadre d'accompagnement des producteurs. C'est en réponse à ces préoccupations que les acteurs du bio que sont les producteurs et consommateurs ont continué à prospecter d'autres certifications

alternatives. C'est dans cette logique que les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) ont vu le jour. Ces systèmes ont été développés au Brésil et en France et retenus par la Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture biologique (IFOAM) à l'issue d'une conférence au Brésil en 2004 comme une certification alternative crédible adaptée. La norme de certification BioSPG a d'abord été introduite en Afrique de l'Est en 2007 (particulièrement en Ouganda et en Tanzanie) puis à partir de 2010 en Afrique de l'Ouest, avec l'appui d'Helvetas. Le BioSPG se veut flexible permettant aux acteurs de créer leurs propres systèmes sur la base de leurs réalités socioculturelles. Ainsi, chaque BioSPG est unique, mais avec des dénominateurs communs avec les autres. Selon P. Bendjebbar (2018, p.80), en tant que système d'assurance qualité, le SPG se fonde sur des principes de la participation (pluralité de types d'acteurs : des producteurs, des consommateurs, des commerçants, des ONG, etc.).

Selon S. Lemeilleur et G. Allaire (2018, p.24), il existe deux types de certification SPG : les labels SPG publics gérés par l'Etat et les labels SPG gérés par des collectifs.

Au Burkina Faso, des initiatives de promotion des pratiques agricoles durables portées par des ONGs et associations se sont progressivement développées. C'est dans ce sillage que le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) fut créé avec pour ambition de promouvoir l'agroécologie et l'agriculture biologique au Burkina Faso. Pour ce faire, le CNABio a mis en place une certification dénommée la certification Biologique par Système Participatif de Garantie (BioSPG) qui est une approche de labélisation des productions de nature biologique. C'est un label qui vise l'intégration de tous les maillons de la chaîne de production de même que la promotion des produits issus de l'agriculture biologique et la protection du producteur et du consommateur ainsi que l'amélioration des systèmes agricoles (CNABio, 2013, p.15). Pour le CNABio l'agriculture biologique rime désormais avec la certification biologique. Le seul élément qui permet de distinguer l'agriculture biologique des autres formes d'agriculture est sa certification qui sert à valider sa conformité aux réglementations nationales et internationales.

Opérationnalisée depuis 2015, la certification biologique par système participatif de garantie est de plus en plus adoptée par les producteurs en particulier les maraîchers des communes du grand

Ouaga. Se pose alors la question des perceptions que ces maraîchers ont de cette certification BioSPG. L'objectif de cette recherche vise à saisir les perceptions et leur rôle dans l'adoption du BioSPG dans le domaine maraîcher dans les communes du Grand Ouaga. Nous partons de l'hypothèse que l'engouement des producteurs pour le BioSPG est lié aux différentes perceptions que ces derniers ont de cette innovation.

Eclairage théorique

Dans le cadre de cette recherche, le cadre d'analyse repose entre autres sur la théorie diffusionniste de E.M. Rogers (1995, p. 57) qui met en avant l'importance de la perception dans l'adoption de l'innovation : la compatibilité avec les valeurs, la complexité, la facilitation d'utilisation, la capacité d'essai. Rogers Everett est considéré comme le chef de file du diffusionnisme car il a été l'un des premiers auteurs à mettre au point ce modèle pour mieux saisir le mécanisme de diffusion sociale des innovations. Cette approche diffusionniste en plus de susciter des recherches, a permis de décrire le réseau social de circulation d'une innovation au sein d'une société. Les caractéristiques de l'innovation et les perceptions que les individus ont des pratiques innovantes déterminent leur adhésion et leur assentiment. La certification BioSPG se présente comme une innovation majeure ces dernières années dans l'univers agricole burkinabè. Le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) fait de la diffusion de cette innovation auprès des producteurs une priorité afin de susciter un changement de comportements dans les manières de produire. Le succès d'une telle vision repose sur les perceptions que les producteurs auront d'une telle innovation. C'est en cela que la théorie diffusionniste des innovations de Rogers nous a semblé pertinent dans le cadre de cette recherche. Cette étude présente un intérêt à la fois social et environnemental. En responsabilisant des producteurs, les consommateurs, les transformateurs et les opérateurs de certification, le BioSPG en tant qu'outil d'assurance et de qualité constitue une avancée significative vers un renforcement de l'accès aux produits sains au niveau national. Les modes de production biologiques promus dans le cadre du BioSPG permettent de préserver l'environnement ainsi que la santé humaine et animale. Au moment où les modes de production conventionnels sont

beaucoup décriés, les résultats de cette étude pourront être exploités par les décideurs en vue de promouvoir des modes de production sains et respectueux des équilibres écologiques.

1. Approche méthodologique

1.1. Zone d'étude

L'étude est conduite dans le Grand Ouaga. Cet espace d'environ 3304 km² est constitué par la commune urbaine de Ouagadougou et sept (7) autres communes rurales périphériques qui sont : Komki Ipala, Komsilga, Koubri, Loumbila, Pabré, Saaba, et Tanghin-Dassouri. Le Grand Ouaga connaît une progression annuelle de sa population du fait de l'évolution démographique et des personnes déplacées internes. Parallèlement, les besoins en produits agricoles notamment en produits maraîchers se sont accrus (K.P. Tapsoba, 2016, p.54). Le maraîchage fait partie des activités agricoles les plus lucratives dans ces communes. Cette activité mobilise dans ces communes, chaque année, les jeunes et les femmes (K.P. Tapsoba, 2016, p.60). Beaucoup de maraîchers se sont convertis au maraîchage biologique dans les communes du Grand Ouaga. F.C. Kambiré (2022, p.10) indique que ces dernières années, les communes du Grand Ouaga enregistrent une évolution rapide des superficies et du nombre de producteurs certifiés BioSPG.

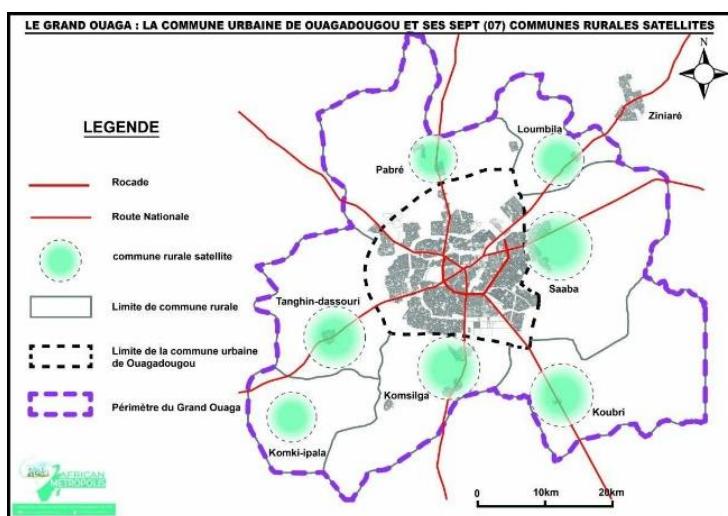


Figure 1 : carte de la zone d'étude : les communes du grand Ouaga

Source : African Metropolis, 2020

1.2. Population d'enquête et échantillonnage/échantillon

La population d'enquête est constituée de maraîchers certifiés BioSPG et de personnes ressources. L'échantillon a été constitué selon la technique de choix raisonné qui consiste pour le chercheur en fonction de l'orientation de sa recherche sur un type de phénomènes, de retenir certains enquêtés qui se distinguent des autres selon certaines caractéristiques (F. Depelteau, 2000, p.354). Se basant sur le principe de la saturation de l'information, un échantillon de cinquante (50) maraîchers certifiés BioSPG et de dix-huit (18) personnes ressources a été déterminé en veillant surtout au respect des critères d'hétérogénéité des acteurs interviewés ainsi que la pluralité des informations à produire.

1.3. Collecte et analyse des données

Cette recherche repose sur une approche qualitative. Cette approche a été privilégiée dans le but de saisir les perceptions différencierées des maraîchers sur la certification biologique par Système Participatif de Garantie. Suivant cette approche, trois techniques de collecte de données ont été mobilisées : la recherche documentaire qui a permis d'aborder les principales approches en lien avec la certification BioSPG, les perceptions et leur rôle dans l'adoption d'une innovation ; les entretiens semi directifs auprès de 50 maraîchers certifiés portant sur les caractéristiques démographiques des maraîchers, leurs perceptions du BioSPG, l'apport du BioSPG dans le développement du maraîchage biologique. Des entretiens ont été menés également auprès de 18 personnes ressources qui sont des acteurs institutionnels en charge de la mise en œuvre de la politique agricole du pays principalement les responsables d'agriculture, le point focal agroécologie et agriculture biologique du ministère en charge de l'agriculture, les structures membres de CNABio, ONGs et associations œuvrant dans la promotion de l'agriculture biologique et particulièrement le maraîchage biologique. Ces personnes ont été choisies pour leurs connaissances et leurs expériences dans le domaine de la production biologique. L'observation a permis de faire un lien entre les dires des enquêtés et les faits observés. Cela a facilité la saisie des non-dits dans les comportements des enquêtés.

Les données des entretiens ont été transcrrites à l'aide des logiciels de transcription F4 et Good Tape. Ces données issues des entretiens semi-directifs ont fait l'objet d'analyses thématiques. Les verbatims issus des entretiens ont permis d'illustrer certains aspects de l'analyse des données.

2. Résultats et discussion

2.1. Certification BioSPG et développement du maraîchage biologique

2.1.1. Une augmentation du nombre de producteurs et de superficies certifiées BioSPG

Les enquêtés soulignent que depuis la mise en place de la certification BioSPG en 2015, le nombre de producteurs certifiés ainsi que le nombre d'hectares certifiés ne cesse de croître d'année en année. Selon le coordonnateur du CNABio, ce nombre est passé de 87 en 2015 à plus de 879 producteurs certifiés en 2023. A cela s'ajoute une augmentation considérable des superficies certifiées emblavées qui est passée de 12 ha en 2015 à plus de 200 ha en 2023. Aussi, à partir de 2017, la mise à l'échelle du BioSPG a entraîné les adhésions au CNABio, en particulier celles des personnes morales. Ce producteur S.Y résume ces impacts en ces termes :

« La certification SPG, c'est 1400 acteurs qui sont impliqués et 31 fermes certifiées. La majorité des producteurs certifiés sont des femmes soit plus de 700 productrices pour un peu plus d'une centaine d'hommes. La plupart des producteurs certifiés se retrouve dans la zone de Ouagadougou et sa périphérie. Mais ces chiffres sont instables en ce sens qu'il y a chaque année des évaluations et à l'issue de ces évaluations, il y a des producteurs qui sont souvent suspendus ou exclus » (S.Y, directeur technique de CNABio, Août 2023).

Ce promoteur A.S de boutiques de produits biologiques à Ouagadougou souligne pour sa part que

« Sous l'impulsion du SPG le nombre de producteurs est allé crescendo d'année en année de même que les surfaces ont

augmenté. Cependant, il y a des producteurs qui sont déclassés mais n'empêche que le nombre de producteurs a augmenté. Le SPG a eu un effet direct sur la productivité et le nombre d'acteurs engagés dans le maraîchage biologique » (A.S, promoteur de boutiques de produits biologiques et d'intrants biologiques octobre 2023).

Cette figure nous donne la tendance évolutive des producteurs et superficies sous certification

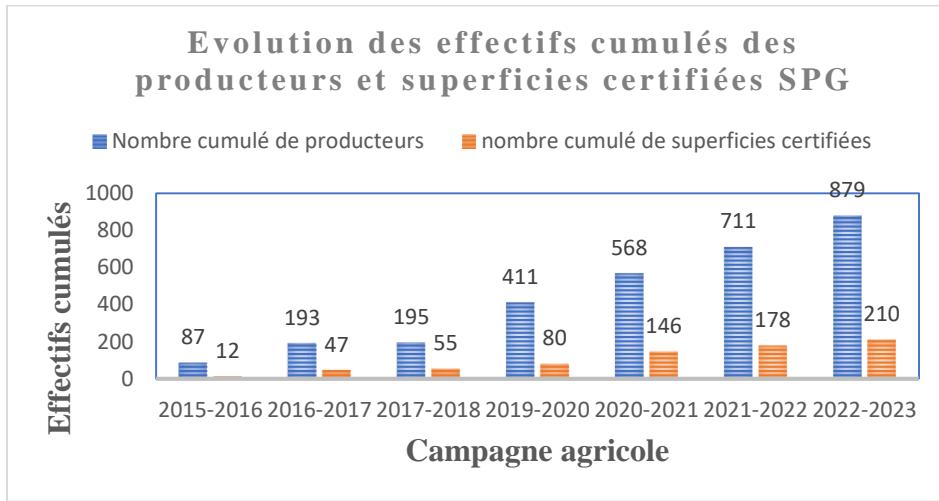


Figure 2 : Evolution des producteurs et superficies certifiées SPG de 2016 à 2023

Source : enquête de terrain mai- novembre 2023

2.1.2. Un développement des marchés locaux des produits biologiques

Avec l'avènement de la certification BioSPG, on enregistre une diversification des points de vente des produits agroécologiques et biologiques et même des points de vente certifiés BioSPG. « Aujourd'hui, on a au moins 10 points de vente de produits maraîchers biologiques dans la ville de Ouagadougou. Quand on y va, on est sûr de trouver des produits maraîchers biologiques. Ce qui n'était pas le cas il y a 10 ou 15 ans » fait remarquer Z.A, un producteur certifié de la commune de Komsilga. Ces marchés biologiques sont : le marché Rosa à Ouaga 2000, le marché du Club de l'étrier, le marché de Loumbila qui se tient chaque dimanche, le marché de la zone du bois, le marché bio de Dassasgho. Ces marchés se tiennent de façon hebdomadaire. Quatre boutiques de vente de produits biologiques ont également été recensées : Eco-

bio panier Tampouy et Eco-bio Panier Koulouba dont le promoteur est BIOPROTECT, la Boutique Napambéogo, la boutique bio Farmer market et la boutique BIOGRACED aux 1200 logements. Pour ce producteur

« La place des marchés et boutiques dans l'écoulement des produits maraîchers BioSPG est incontestable. Avant, on produisait et puis on cherchait le marché pour écouler nos produits. Désormais, il y a un changement avec le développement des marchés et des boutiques. Nos fruits et légumes sont valorisés à travers le BioSPG. Donc, le développement des marchés biologiques va de pair avec le développement du maraîchage biologique » (S.A, promoteur de boutique de bio intrants, octobre 2023).

2.1.3. Un engouement de plus en plus croissant pour les produits maraîchers biologiques

Le BioSPG a engendré une prise de conscience des consommateurs sur la nécessité de consommer des produits sains notamment BioSPG. Ces consommateurs sont davantage sensibilisés sur les méfaits des pesticides, des engrains chimiques sur la santé humaine. Ce qui a suscité un engouement de plus en plus croissant pour les produits maraîchers biologiques. La clientèle nationale est en forte croissance. Le marché biologique jadis réservé aux plus nantis et aux expatriés touche de nos jours diverses couches de la société. L'offre a même du mal à suivre le rythme de la demande. De fait, l'écoulement des produits maraîchers biologiques s'opère plus facilement. Comme le souligne ce producteur biologique B.S :

« Grâce au SPG, le maraîchage biologique est en train de gagner le cœur de ceux-là qui sont dans le conventionnel. Nous écoulons facilement nos produits avec le BioSPG parce que nos produits sont jugés de meilleure qualité par rapport au conventionnel. Cela suscite la curiosité des autres producteurs qui manifestent le besoin de rejoindre la production biologique » (B.S, producteur biologique, septembre 2023).

2.2 Perceptions de la certification BioSPG

Le modèle diffusionniste de l'innovation de E.M. Rogers (1995, p.126) mets au centre de la diffusion de l'innovation l'importance de la perception que les usagers ont de cette innovation. Pour l'auteur, la perception de l'usager, telle que la compatibilité avec les valeurs, la complexité, la facilité d'utilisation, la capacité d'essai,

et la possibilité d'observation, joue un rôle crucial dans l'adoption ou le rejet d'une innovation. Une innovation perçue comme positive, facile à utiliser et à essayer, et dont les résultats sont visibles, a plus de chances d'être adoptée. Ainsi, nous montrons que la manière dont les producteurs perçoivent le BioSPG influence leur décision de l'adopter. Le BioSPG est perçu sous plusieurs dimensions par les producteurs individuels certifiés, les responsables des fermes certifiées et les consommateurs. Ce qui justifie leur engagement dans le maraîchage biologique.

2.2.1. Le BioSPG : une preuve, un outil de confirmation de la pratique du maraîchage biologique

D'abord, le BioSPG est perçu par les producteurs comme une preuve, un moyen de sécuriser et de protéger sa production, un outil de confirmation de la pratique du maraîchage biologique.

Pour cette productrice promotrice d'une ferme certifiée

« Le BioSPG est un label qui vient témoigner et qui vient confirmer que ce que nous faisons est réellement biologique. C'est un outil qui protège et on peut même dire que le label SPG, c'est la protection, c'est une garantie qui montre que le produit est certifié biologique. C'est le label qui permet de dire que tu fais du bio. Vous savez, même quand vous faites quelque chose et que vous le faites bien vous avez besoin d'un œil extérieur ou d'une preuve pour vous dire que vous le faites bien et que vous respectez les exigences et le cahier de charge en la matière. Le BioSPG donne du crédit à notre activité » (Z.M, productrice responsable d'une ferme certifiée BioSPG, novembre 2023).

2.2.2. Le BioSPG : un outil d'assurance pour le producteur et de confiance pour le consommateur

Le BioSPG rassure le producteur. Également, il met en confiance le consommateur par rapport à la qualité des produits mis sur le marché. Dans les termes d'un promoteur d'une ferme certifiée BioSPG :

« La création du SPG répondait déjà à un souci, celui de rassurer le producteur et de mettre en confiance le consommateur à travers une preuve palpable. Vous voyez aujourd’hui, je peux dire que le bio est à la mode. Partout, tout le monde parle de produits bio mais quel est le contenu qu’on donne au bio et ça c’est autre chose. Donc, c’est pour ça que le SPG a été mis en place pour davantage sécuriser et rassurer le producteur et donner confiance aux consommateurs. Les produits qu’il va acheter sous le label BioSPG, c’est des produits dont la production a suivi un processus de certification de qualité, donc il peut avoir totalement confiance en ces produits-là » (O.M, promoteur d’une ferme certifiée, octobre 2023).

2.2.3 Le BioSPG : un outil de marketing au service du producteur biologique

Les utilisateurs du BioSPG sont également unanimes sur le fait que la certification BioSPG améliorent la commercialisation des produits. Ces produits se vendent facilement et rapidement. Les producteurs certifiés n’ont plus de difficultés à trouver de la clientèle. Comme le dit ce producteur :

« Le BioSPG est un outil qui vient valoriser la qualité de nos produits. Nous avons des produits qui sont bons. Nous avons des produits qui sont de qualité. Quand on dit être déjà certifié, ça donne un peu aux producteurs un surplus parce que quand le produit arrive au marché, on dit que c'est un produit certifié avec le label BioSPG, c'est plus rentable et les gens payent rapidement. Ça donne une autre image des produits, un autre regard des consommateurs par rapport à nos produits. On peut dire que le BioSPG est un outil qui renforce nos gains, notre rentabilité économique » (S.A, producteur certifié, décembre 2023).

2.2.4. Le BioSPG : un outil de développement local participatif et circulaire

Des dires des acteurs, il ressort que le BioSPG favorise une participation active des différents acteurs impliqués dans le SPG. A travers le SPG, les producteurs sont responsabilisés et leur indépendance se trouve renforcée vis-à-vis de l’extérieur. C'est tout une dynamique sociale qui est enclenchée avec le SPG.

« Je perçois le SPG comme un outil de responsabilisation des producteurs. C'est aussi en même temps un outil pédagogique dans le sens où le producteur va beaucoup apprendre par rapport à tout

ce qu'il faut faire de parfait. La responsabilisation touche également le dispositif d'auto contrôle mis en place. S'il y a des erreurs, les membres sont appelés à faire des recommandations au fautif afin qu'il puisse entreprendre des efforts d'amélioration avant que des sanctions encore plus lourdes ne soient prises. Donc c'est participatif et pédagogique en même temps. Ça permet, comme les producteurs ou les productrices se connaissent, s'ils sont en groupe, ils peuvent écarter ceux qui peuvent vouloir tricher, ça se passe comme si les producteurs sont des contrôleurs eux-mêmes. C'est un système d'auto contrôle qui oblige chaque producteur à participer activement à la bonne marche de la production biologique. Le SPG nous permet d'être maître de notre destinée et de participer de façon active à tout ce qui touche notre développement » (H.S, responsable d'une association détentrice de fermes certifiées SPG, septembre 2023).

2.2.5. Le BioSPG : un outil qui soigne l'image du producteur et contribue à la visibilité internationale du pays

Les entretiens révèlent que les producteurs certifiés BioSPG ressentent une certaine fierté de participer à la production des produits sains de qualité et cela améliore aussi leur état de santé : plus de maux de tête, plus de dermatoses. L'appartenance à la famille des producteurs certifiés souvent matérialisée à travers un panneau fixé à côté de la ferme certifiée est vue par bon nombre de producteurs certifiés comme une ascension sociale. C'est ce que souligne ce producteur :

« Le SPG redore l'image du producteur biologique en ce sens que notre activité a suscité la curiosité des autres producteurs surtout ceux évoluant dans le conventionnel. Nous sommes devenus dans nos localités des producteurs modèles. Nous enregistrons chaque mois des visites, nous sommes devenus « importants », des personnes ressources du point de vue social. Nous avons aussi enregistré la visite de pas mal de pays et de structures. Nous avons reçu la visite des pays comme le Togo, le Sénégal, le Congo ; ces pays viennent s'inspirer de l'exemple du Burkina en matière de certification SPG et pouvoir reproduire cela chez eux. Cela contribue énormément à la visibilité de notre pays, à propulser l'image de notre pays au-delà des frontières comme un exemple en

matière d'agriculture biologique et de résilience face à la montée des effets néfastes de l'agriculture conventionnelle » (P.S, producteur certifié et membre fondateur du CNABio, novembre 2023).

2.2.6. Le BioSPG : un levier d'amélioration et de renforcement de la collaboration entre acteurs d'horizons divers pour des partages d'expériences

Le BioSPG conduit les producteurs à s'unir pour mieux valoriser leurs produits et faire face à d'éventuelles difficultés. Le BioSPG facilite un renforcement et un raffermissement des liens sociaux. Il contribue à récréer des liens forts et des opportunités de rencontre entre producteurs et consommateurs. Pour O.A, le BioSPG a :

« Permis de propulser la collaboration entre des acteurs qui se sont mis ensemble afin de partager des expériences. C'est un réseau parce qu'en agriculture biologique, on parle de partage. Qui parle de partage, parle de réseautage, de collaboration, de partage de résultats, donc de partage d'idées, d'expériences, de nouvelles pratiques. C'est un outil qui permet aux acteurs de cultures différentes de se frotter, de collaborer, de s'accepter, d'avoir une vision commune, de travailler ensemble et de vulgariser encore ce qu'ils connaissent en matière de production biologique selon les normes du BioSPG » (O.A producteur certifié, novembre 2023).

3. Discussion

3.1. La filière maraîchère et l'avènement de la certification biologique par Système Participatif de Garantie

Les résultats de notre étude indiquent que la certification BioSPG a contribué au développement des circuits de commercialisation des produits maraîchers dans les communes du grand Ouaga. La majorité des producteurs biologiques écoulent leurs produits à travers des circuits différents des circuits de commercialisation du maraîchage conventionnel. Ces circuits se développent très rapidement à Ouagadougou ces dernières années avec le BioSPG (A. Martin, 2017, p.71). A. Martin (2017, p.62) distingue 4 types de circuits fonctionnels dans la ville de Ouagadougou. Il s'agit des paniers de légumes aux particuliers, les marchés hebdomadaires, les boutiques et la vente bord champ avec en perspective plusieurs nouveaux projets de marchés, kiosques ou boutiques en instance d'ouverture dans les prochains mois. T.N. Yonli et O. Ouédraogo

(2023, p.215) aussi la création du CNABio et l'avènement du BioSPG ont conduit à l'émergence de nouveaux canaux de commercialisation des fruits et légumes dans la ville de Ouagadougou et sa périphérie. A cela s'ajoutent les ventes à travers les réseaux sociaux, les ventes lors des foires et des ateliers et les ventes bord champ.

J.B. Leclercq (2020, p.38) souligne qu'actuellement 80 % des acheteurs des produits bio sont burkinabè. T.N. Yonli et O. Ouédraogo (2023, p.215) notent un intérêt croissant des consommateurs pour les produits maraîchers biologiques. L'accès à une meilleure santé est un facteur incitatif dans le choix des consommateurs. Car ces produits biologiques sans pesticides ni engrais chimiques leur permettent d'éviter les intoxications alimentaires liées à la consommation des produits conventionnels. Le Burkina a connu ces dernières années beaucoup de cas d'intoxications alimentaires (CNABio, 2017, p. 4).

R. Emmenegger (2018, p.33) fait remarquer que l'augmentation des clients avec l'avènement du BioSPG a entraîné une intensification de la production biologique et une multiplication des sites de production biologiques par une meilleure planification des spéculations. Pour lui, le BioSPG est un outil stratégique permettant d'atteindre les objectifs de développement durable.

3.2. Perceptions de la certification BioSPG par les maraîchers certifiés

Comme le souligne J.B Leclercq (2020, p.49) le SPG donne un sentiment de fierté aux producteurs certifiés. Il est une preuve, une reconnaissance de la qualité de leurs produits, des efforts qu'ils font dans la production biologique. Ce prestige leur permet de convaincre leurs amis et voisins à se lancer dans la production biologique. Ils ressentent une certaine légitimité à en parler autour d'eux et à partager leur expérience en matière de production biologique. A. Martin (2017, p.28) note que :

« Les producteurs mentionnent très souvent l'importance de la reconnaissance des efforts pour leur production biologique auprès des autres producteurs principalement ceux évoluant dans l'agriculture conventionnelle, des voisins et de la famille. Il s'agirait pour les producteurs de montrer qu'il est aussi possible de produire biologique ».

M.Glais (1992, p.35) soutient aussi que le BioSPG garantit le mode

de production biologique très strict des productions agricoles. Aussi, les résultats montrent que les producteurs arrivent à mieux défendre le concept du bio avec l'avènement du BioSPG. La certification donne aux producteurs certifiés une certaine assurance et une confiance en soi. Le BioSPG de ce fait est un moyen de restauration de la confiance entre producteurs et consommateurs et permet de lever les doutes sur la qualité de la production tout en fournissant des légumes sains à la population (M. Glais, 1992, p.35). La certification s'apparente à un contrat de confiance liant le consommateur au producteur. R. Emmenegger (2018, p.23) souligne également que le BioSPG est vu par les producteurs comme un moyen qui attire l'attention des consommateurs et les met en confiance. Il note un manque de confiance des consommateurs qui, sans le BioSPG, se posaient des questions sur le véritable caractère biologique des produits qui leur sont proposés. Mais avec la certification BioSPG, ils ont maintenant un outil qui leur permet de convaincre les clients. P. Mundler et S. Bellon. (2011, p.59) considèrent le BioSPG comme un passeport pour le marché. La certification BioSPG est dans plusieurs domaines un ticket d'entrée sur les marchés. Ainsi, l'avènement du BioSPG a permis le développement du marché local des produits biologiques. Pour J.B. Leclercq (2020, p.56) et R. Emmenegger (2018, p.37), le réseau créé par la participation au BioSPG permet incontestablement la commercialisation et la valorisation des produits. Les producteurs arrivent à toucher de nouvelles catégories de consommateurs et même à les fidéliser. De plus, le BioSPG constitue un moyen de réguler l'offre et la demande d'autant plus que des accords et des contrats sont signés avec les restaurateurs et les hôteliers qui sont disposés à acheter une grande partie de ce que les producteurs biologiques produisent chaque année. Pour R. Emmenegger (2018, p.37) l'octroi de la certification BioSPG s'est accompagné d'une double augmentation des produits biologiques : celle de l'offre et celle de la demande. La demande a aujourd'hui dépassé l'offre. Les producteurs n'arrivent plus à satisfaire la demande nationale en produits biologiques certifiés. En outre, de plus en plus de commandes venant des pays frontaliers sont enregistrées chaque année (J.B. Leclercq, 2020, p.56).

Par ailleurs, les producteurs certifiés soulignent que le BioSPG est un outil de développement local participatif. Selon C. May (2019,

p.31) il peut « contribuer significativement à réduire l'insécurité alimentaire et à améliorer la souveraineté alimentaire et la nutrition des producteurs et consommateurs des zones rurales ». Les BioSPG sont un fervent soutien à l'agriculture biologique pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La participation active des acteurs comme décliné dans les BioSPG renforce l'autonomie et la responsabilité de ces derniers. Certains assimilent même le processus qui sous-tend la gouvernance du BioSPG à de la démocratie (J. Cazas, 2020, p.6). Avec le BioSPG, c'est la gouvernance collective. Le BioSPG par principe signifie que tous les membres ont le droit de participer à la gouvernance du système. Le BioSPG aide à résoudre des problèmes pratiques et à créer un tissu socioéconomique local et durable sur un territoire. C'est un outil au service des communautés de petits producteurs qui leur permet de générer des revenus (S. Lemeilleur et G. Allaire, 2018, p.29).

Le BioSPG est un outil qui contribue au rayonnement de l'image du Burkina Faso. Le Burkina est aujourd'hui reconnu au plan international par l'IFOAM comme 73^{ème} pays disposant d'une norme BioSPG permettant ainsi au pays d'inscrire son nom sur la liste des pays qui mettent sur le marché international des produits biologiques destinés à la consommation humaine (CNABio, 2017, p.7). Le BioSPG du CNABio est la première certification opérationnelle au niveau national dans la région ouest africaine dont les autres pays peuvent s'en inspirer en vue d'une future norme régionale (CNABio, 2017, p.8). Un positionnement qui est à l'avantage du pays. Les producteurs soulignent également que le fait de produire sain ou bio peut également guider vers une reconnaissance sociale. Certains producteurs ont affirmé que la certification SPG a eu un effet sur la perception de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie dans certaines localités du pays (R. Emmenegger, 2018, p.33 ; J.B. Leclercq, 2020, p.44 ; A. Martin, 2017, p.50).

Conclusion

Le CNABio, en promouvant un dispositif de certification fondé sur l'approche des systèmes participatifs de garantie (SPG), se présente aujourd'hui comme un acteur majeur dans la promotion de l'agriculture biologique au Burkina Faso (CNABio, 2013).

Introduit au Burkina Faso en 2013, c'est en 2015 que le BioSPG a véritablement été opérationnalisé. Une dizaine d'années après le BioSPG occupe une place de choix dans la production biologique au Burkina Faso. Cette innovation rencontre de plus en plus l'engouement et l'assentiment de plusieurs producteurs maraîchers dans les communes du Grand Ouaga. Un engouement qui s'est matérialisé par l'augmentation du nombre de producteurs et de superficies certifiées BioSPG. Cet engouement croissant est lié aux perceptions positives que les producteurs certifiés ont de cette certification. Certains producteurs perçoivent le BioSPG comme un outil de renforcement et de raffermissement des liens sociaux entre les acteurs. Pour d'autres, le BioSPG est un outil de développement local participatif, un outil d'assurance ou encore un outil de marketing au service du producteur certifié.

Références Bibliographiques

- AUDET René**, 2004. « La certification de l'agriculture durable comme stratégie de développement pour l'Afrique ». *Institut des sciences de l'environnement. Université du Québec à Montréal* (Canada Québec), 6p.
- AGENCE BIO**, 2020. « L'agriculture bio dans le monde. Rapport, les carnets internationaux de l'Agence BIO », Édition 2020, 144p
- AUGUSTINE ANTHONY, JOKTHAN Grace, ZARAFI Ibrahim, BIVAN, Godwin**, 2013. « Optimizing Opportunities for Sustainable Development through Organic Agriculture in Nigeria ». OSR, in Journal of Agriculture and Veterinary Science, Volume 4, Issue 1 PP 07-11www.iosrjournals.org
- BENDJEBBAR Pauline**, 2018. « La trajectoire d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Ouganda, Sucess story de l'Afrique subsaharienne », in Cah. Agric. 2018, 27,
- CAPLAT Jacques**, 2012. « L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité ». Editions Actes Sud. Sciences et techniques, 432p.
- CAZAS Judith, HAMON Valérie, BERCHTOLD Markus, VIENOT Etienne, MORO Andrea, WIBMER Dietmar, KÜCHLER Wolfgang**, 2020. « Dispositifs d'évaluation du bâtiment et des quartiers durables. Quelles perspectives pour le système participatif de garantie ? » p 37 <https://bibliotheque/dispositifs-devaluation-du-batiments-et-des-quartiers-durables-quelles-perspectives-pour-le-systeme-participatif-de-garantie/>
- CIRAD**, 2023. « Alternatives innovantes aux pesticides : un enjeu

crucial pour l'avenir de l'agriculture ». 11p

CIRAD, 2023. « La certification participative, avenir de l'agriculture biologique et locale en Afrique ? » <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2023>

CNABio, 2013. « Guide de certification des produits agricoles selon le système participatif de garantie (SPG) », 1-23.

CNABio, 2013. « Norme burkinabè en agriculture biologique. Guide de certification des produits agricoles selon le système participatif de garantie (SPG) », 23p.

CNABio, 2017. « Le CNABio et la certification biologique au Burkina, au service des exploitations familiales burkinabè ».

CNABio, 2017. « Le label CNABio au Burkina Faso va de l'avant ».

DE BON Hubert, TEMPLE Ludovic, MALÉZIEUX Éric, BENDJEBBAR Pauline, FOUILLEUX Eve et SILVIE Pierre,

2018. « L'agriculture biologique en Afrique » : un levier d'innovations pour le développement agricole, https://agritrop.cirad.fr/589175/1/Perspective_48_DeBon_FR.pdf

DUGUÉ Patrick, AUTFRAY Patrice, BLANCHARD Mélanie, DJAMEN Patrice, DONGMO Aimé, GIRARD Pierre, VALL Éric,

2012. « L'agroécologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ». In René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines (p. 93). GRET. Consulté à l'adresse <http://hal.cirad.fr/cirad-01066447/>. 23 p

DUGUÉ Patrick, VAYSSIERES Jean, CHIA Eugène, OUEDRAOGO Souleymane, HAVARD Michel, COULIBALY Dramane, VALL Éric, 2012. « L'intensification écologique : réflexions pour la mise en pratique de ce concept dans les zones de savane d'Afrique de l'Ouest ». Cirad., 2012, Colloques. < hal-00718387>.15 p

EMMENEGGER René, 2018. « La certification biologique orientée aux marchés locaux aux pays du sud - atouts et défis. L'exemple du Burkina Faso ». *Mémoire de master*, Institut de hautes études internationales et du développement.

FAO, 2013. « Revue des politiques agricoles et alimentaires au Burkina Faso ». Séries rapport

GLAIS Michel, 1992. *Economie industrielle : les stratégies concurrentielles des firmes*, Edition Litec, Paris.

KAMBIRÉ Fabekouré Cédric, 2022. CNABio : Le Conseil National de l'Agriculture biologique de 2011-2021 : Acquis et perspectives,

Rapport

LECLERCQ Jean Baptiste, 2020. « Un label SPG (Système Participatif de Garantie) comme facteur favorable à la transition agroécologique. Le cas du label BioSPG au Burkina Faso ». Louvain School of Management, Université catholique de Louvain, 2020.

LEMEILLEUR Sylvaine, 2019. « Système Participatif de Garantie pour un label agroécologique au Maroc », in Alternatives rurales, 7, 1-19.

LEMEILLEUR Sylvaine, ALLAIRE Gilles, 2018. « Système participatif de garantie dans les labels du mouvement de l'agriculture biologique : Une réappropriation des communs intellectuels ». In Économie Rurale 365 (juillet-septembre).

MAHRH, 2007. « Analyse de la filière maraîchage au Burkina Faso, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ».

MARTIN Alice, 2017. « La commercialisation des produits maraîchers biologiques certifiés SPG sur Ouagadougou : quelles stratégies poursuivre pour pérenniser le système de certification et construire un marché des produits biologiques durable ? », Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome Option Développement Agricole et Rural au Sud, spécialité Marchés, Organisations,

MAY Christ, 2008. « PGS Guidelines, how participatory guarantee systems can develop and function ». IFOAM, Allemagne

MAY Christ, 2019. « Le Guide des SPG : comment développer et gérer les systèmes participatifs de garantie pour l'agriculture biologique ? ».

MGBENKA Roseline N, ONWUBUYA Eucharia A, EZEANO Chukwuemeka I, 2015. « Organic Farming in Nigeria : Need for Popularization and Policy ». In World Journal of Agricultural Sciences 11 (6) : 346-355, 2015 ISSN 1817-3047 DOI : 10.5829/idosi.wjas.2015.11.6.1885

MUNDLER Patrick, BELLON Stéphane, 2011. « Les Systèmes participatifs de garantie : une alternative à la certification par organismes tiers ? » Dans Pour 2011/5 (N° 212), pages 57 à 65 Éditions GREP DOI 10.3917/pour.212.0057

NACAMBO Idrissa, 2020. « Le système participatif de garantie, une solution pertinente au Burkina Faso ». Les Actes JIPAD, 11p

ONATE Salifou, 2012. « Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre : attentes fortes, dures réalités. Le

cas du Burkina Faso ». FARM.

ROGERS Everett M, 1995. *Diffusion of innovations*. New York, Free Press.

SIMETI Sarah Chançarde, 2020. « La trajectoire institutionnelle et le modèle de gouvernance de l'agriculture biologique en Afrique subsaharienne : Le cas de l'initiative I-AEB ». Mémoire de Master. Université d'Ottawa, 62p.

TAPSOBA Kiswensida Parfait, 2016. « Contribution des "cultures maraîchères à la sécurité alimentaire au Burkina Faso cas de Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Ouahigouya ». Mémoire de fin de cycle, Université Nazi Boni.

TEMPLE Ludovic, BAYIHA, De La Paix Bayiha, DE BON Hubert, MALÉZIEUX, Eric, MATHÉ Stéphanie, 2018. « L'agriculture biologique en Afrique, un moteur technologique pour la sécurité alimentaire ? » In : Ecological and organic agriculture stratégies for viable continental and national développement

YONLI Taladi Narcisse et OUEDRAOGO Odette, 2023. « Les consommateurs des produits maraîchers biologiques à Ouagadougou ». In Anthropology Of Food, n°17, pp.206-226